

ÉGLISE À LYON

L'ACTUALITÉ DU DIOCÈSE
DANS LE RHÔNE ET LE ROANNAIS

N°76 OCTOBRE 2024 3 €
ISSN : 0924-1862/3



LES CHANTIERS DU DIOCÈSE

DES ÉGLISES ET BÂTIMENTS ACCESSIBLES,
PEU ÉNERGIVORES ET SÛRS



VIE DE L'ÉGLISE

Abbé Pierre : tribune de
Mgr Eric de Moulins-
Beaufort dans *Le Monde*

PAGE 4



VIE DU DIOCÈSE

Les jeunes prêtres
en Haute-Savoie

PAGE 6



LUNDI
14
OCTOBRE
10H30

VIE DES PAROISSES

Messe de la Vogue
de la Croix-Rousse

PAGE 11

la charité nous presse, pas l'agenda!

Journée des EAP
samedi **23 nov**
2024

1 JOURNÉE ET 4 DÉFIS POUR LES ÉQUIPES D'ANIMATION PASTORALE

Prendre soin en communion

↘ Temps de ressourcement spirituel

Donner des orientations diocésaines
et des perspectives nouvelles

↘ Conférence + mot de l'archevêque

Donner des outils pratiques pour améliorer
le fonctionnement des équipes

↘ Ateliers

Vivre un temps fraternel de partage
d'expérience

↘ Repas-partages





La prière, chemin d'espérance

2025 approche ; c'est l'année du grand jubilé. Il s'ouvrira à Rome le 24 décembre prochain. Le pape François nous a invités à nous préparer à cette Année Sainte en consacrant l'année 2024 à la prière. La prière nous ouvre à l'espérance et l'espérance est précisément le thème de ce jubilé : « Pèlerins d'Espérance ».

Pour être de vrais pèlerins d'espérance, soyons des hommes et des femmes de prière. Le mois d'octobre avec les fêtes de sainte Thérèse de Lisieux et celle de sainte Thérèse d'Avila nous y convie tout spécialement ! Thérèse de Lisieux disait de la prière qu'elle était un élan du cœur, un simple regard et un cri jeté vers le ciel ; dans nos vies souvent compliquées, si l'heure n'est pas toujours au paisible regard contemplatif, tentons l'élan pour reprendre goût et nourrir notre prière et toujours pouvons-nous crier vers Dieu. « Quand un pauvre crie, le Seigneur entend » dit le psalmiste ; nous ne serons jamais déçus !

Le témoignage de Thérèse d'Avila peut nous aider à trouver cet élan : pour elle la prière est un « commerce intime d'amitié... avec ce Dieu dont on se sait aimé » : qui ne désirerait pas entrer dans cette amitié divine ? Pour y parvenir, encore faut-il se convertir, c'est à dire prendre conscience que Dieu nous aime avant même que nous ne l'aimions en retour.

Alors, n'hésitons pas : la prière aujourd'hui pour entrer dans l'espérance demain.

Mgr Patrick Le Gal
évêque auxiliaire de Lyon

SOMMAIRE



5
ÉGLISE ET ISLAM
EN FRANCE
50 ans de dialogue



6
VŒU DES ÉCHEVINS
Deux Lyonnaises mises
à l'honneur



7
PRÊTRES ET DIACRES
AÎNÉS
Une nouvelle équipe



9
ROMA
JUBILÉ 2025
Deux pèlès pour les
jeunes



10
quelle école
catholique
ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE
Les inscriptions en
hausse



11
BASILIQUE D'AINAY
Un nouveau bloc
sanitaire pour les
sans-abris



12
DOSSIER
LES CHANTIERS DU DIOCÈSE
DES ÉGLISES ET BÂTIMENTS ACCESSIBLES,
PEU ÉNERGIVORES ET SÛRS



20
AGENDA
DES ÉVÊQUES



22
OFFICIEL

Prochain numéro publié en novembre 2024

Éditeur : Association diocésaine de Lyon / SEDICOM - 6 avenue Adolphe Max - 69321 Lyon Cedex 05 - Tél. 04 78 81 48 54 - Mail : redaction.eal@lyon.catholique.fr - **Directrice de la publication** : Joséphine Brun
Responsable de la rédaction : Christophe Ravinet-Davenas - **Rédaction** : Mgr Patrick Le Gal - Mgr Norbert Turini - Père Patrick Royannais
Christophe Ravinet-Davenas - Inscrit à la Commission paritaire des publications et agences de presse sous le n° 0924 L 86273
Dépôt légal imprimeur : octobre 2024 - Date de parution : octobre 2024 - **Crédit photographies** : ADL - tekoaphotos
Mise en page : Service communication ADL - **Impression** : Imprimerie Champagnac - 15000 Aurillac - **Prix au numéro** : 3 € - Mensuel, abonnement à l'année : 30 €.



ABBÉ PIERRE : TRIBUNE DE MGR ÉRIC DE MOULINS-BEAUFORT DANS LE JOURNAL LE MONDE



Mgr Eric de Moulins-Beaufort : " C'est toute la société qui doit s'interroger sur ce qu'elle montre de la sexualité aux jeunes générations, sur ce qu'elle prépare et comment elle les prépare à vivre des relations qui les rendent toujours mieux humains."

Comme Président de la Conférence des évêques de France, je voudrais partager trois convictions et interrogations (parution dans le Monde le 14 septembre 2024) :

1. Il est désormais établi que, dès 1955-1957, quelques évêques au moins ont su que l'abbé Pierre avait un comportement grave à l'égard des femmes. Des mesures ont été prises, dont une cure psychiatrique. On peut les juger insuffisantes, on peut regretter qu'elles aient été gardées très confidentielles. Elles représentent cependant une réaction forte au regard des manières de faire de ce temps, dans l'Église sans doute, mais aussi dans la société entière. Un adjoint (socius), notamment, a été imposé à l'abbé Pierre. Il semble que l'abbé Pierre se soit ingénié à tromper cette surveillance. Des questions doivent être traitées sérieusement : ce socius a-t-il fait des rapports ? Si oui, à qui ? Qu'y a-t-il dit ? Combien de temps a duré cette mission ? Que s'est-il passé lors du retrait ou de la mort du prêtre ainsi nommé ? Pendant les cinquante années suivantes de vie de l'abbé Pierre, comment l'inquiétude à son propos et les mesures à prendre à son égard ont-elles été transmises ? C'est pour aider à faire la lumière sur ces questions et sur d'autres que la Conférence des Évêques de France, a décidé de lever le délai de communicabilité des archives qui dépendent d'elle concernant l'abbé Pierre. Je forme aussi respectueusement le vœu que le Vatican se livre

à une étude de ses archives et dise ce que le Saint-Siège a su et quand il l'a su. Je réaffirme ici le travail de l'Église en France pour que la vérité soit faite sur les faits d'agressions et de violences sexuelles comme aussi sur les faits d'emprise spirituelle, et pour revoir ses fonctionnements. J'appelle toutes les autres institutions et organisations à en faire autant. Nous devons cela aux personnes victimes.

2. Il est établi aussi désormais que l'on savait, au moins dans certains cercles d'Emmaüs, l'abbé Pierre étant encore vivant, qu'il devait être surveillé parce qu'il était dangereux pour les femmes qui s'approchaient de lui. Or, des biographies nombreuses et fouillées ont été écrites sur l'abbé Pierre et des films ont été réalisés à son propos, de son vivant et après sa mort. Aucune de ces études, aucun de ces films ne laisse apercevoir qu'il se livrait à des agressions sexuelles. Cela doit être interrogé. On a pu lire que l'Église avait « starifié » l'abbé Pierre. Mais de qui parle-t-on quand on dit ainsi : « l'Église » ? Des hommes, des femmes, évêques ou non, ont su ou n'ont pas su, ont vu ou n'ont pas vu, ont agi ou n'ont pas agi, ont parlé ou se sont tus. Des journaux, des magazines, des cercles variés, y compris politiques, ont érigé l'abbé Pierre en figure sociale et construit pour lui, à partir des années 1990, une nouvelle stature de « personnalité préférée des Français ». Aucun de ces organismes-là ne semble se demander pourquoi aucune personne victime n'était alors venue lui parler. Désormais, elles le font. À travers la CORREF ou la CEF, à travers les cellules d'écoute des diocèses et des congrégations religieuses, à travers une ligne dédiée chez France-Victimes, à travers la CRR et l'INIRR, les instances de reconnaissance et de réparation mises en place respectivement par les religieux et religieuses et par les diocèses, les personnes victimes peuvent enfin parler avec l'assurance d'être entendues et accompagnées. C'est un immense progrès social. Nous l'avons accompli sous la pression notamment de « la Parole libérée » et grâce en particulier à nos rencontres avec des personnes victimes. Nous l'avons fait ; nous le faisons. Je le redis aussi, car je l'avais écrit en juillet

L'ABBÉ PIERRE ET LYON

Henri Grouès, nom de l'abbé Pierre, est né à Lyon en 1912 et a grandi à Irigny. Il a ensuite effectué ses études à Lyon, dans un établissement jésuite. Il a ensuite intégré l'ordre des capucins, reçu l'ordination à Lyon au sein de cet ordre en 1938, qu'il a quitté un an plus tard pour devenir prêtre incardiné du diocèse de Grenoble. L'abbé Pierre n'a jamais été prêtre pour le diocèse de Lyon.

dernier : en juillet 2022, un historien qui avait travaillé pour la CIASE m'a écrit pour m'avertir que la CIASE avait recueilli trois témoignages de femmes agressées par l'abbé Pierre. Il avait été fixé entre la CIASE et les évêques et les religieux et religieuses que celle-ci ne nous donnerait pas d'éléments sur les témoignages reçus, mais encouragerait les personnes à nous parler. Il a fallu attendre trois ans. Le temps des personnes victimes doit être respecté. Surtout, il faut créer un climat commun qui leur donne confiance. Je leur exprime ici ma proximité et les assure de ma détermination à ce que leur parole produise un effet.

3. Par choix personnel, l'abbé Pierre a presque toujours vécu à distance de tout cadre proprement ecclésial. Mettre en cause l'Église et le célibat sacerdotal n'est pas à la hauteur de ce que les agressions sexuelles commises par l'abbé Pierre nous obligent encore à voir. Le rapport de la CIASE, à la demande de la Conférence des évêques et de la Conférence des religieuses et religieux de France, a comporté une étude en population générale qui a fait apparaître la forte proportion de personnes, tant femmes que hommes, agressées dans leur enfance. Les

mouvements #MeToo rendent publiques les violences dans les relations entre adultes dans toutes sortes de milieu. Ne croyons pas tenir un jour un coupable sur qui l'on pourra faire reposer tout le poids de l'opprobre. Nous découvrons plutôt qu'il y a une violence toujours possible qu'il faut travailler intérieurement à maîtriser et à déployer autrement en force de service, de respect, d'unité. Assurément, les sordides faits dévoilés désormais obligent l'Église, c'est-à-dire les évêques, les diocèses, les paroisses, les fidèles laïcs, les prêtres, à y veiller davantage. Mais c'est toute la société qui doit s'interroger sur ce qu'elle montre de la sexualité aux jeunes générations, sur ce qu'elle prépare et comment elle les prépare à vivre des relations qui les rendent toujours mieux humains. Chercher des coupables est une chose. Comprendre comment un homme a été laissé à ses pulsions mauvaises est un travail nécessaire. Réfléchir à ce qu'est la sexualité et à la manière d'en vivre au mieux est un défi à relever à l'échelle de la société entière.

—

L'ÉGLISE EN FRANCE CÉLÈBRE 50 ANS DE DIALOGUE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'ISLAM EN FRANCE

La Conférence des évêques de France fête les 50 ans du Service National pour les Relations avec les Musulmans (SNRM), fondé en 1973 (dénommé jusqu'en 2015 Service pour les Relations avec l'Islam – SRI). Les évêques français, réunis en Assemblée plénière au début de novembre 2023, ont d'ailleurs réaffirmé leur engagement pour ce dialogue avec les croyants de l'islam, en y consacrant un temps de travail substantiel. Leur réflexion qui s'appuyait sur le concile Vatican II (1962-1965) et la riche réflexion magistérielle, théologique et spirituelle qui s'est élaborée depuis, a voulu prendre en compte l'expérience des dernières décennies, ainsi que le contexte et les enjeux actuels. Il en est sorti une feuille de route, confiée au SNRM qui a été chargé de la mettre en œuvre, avec le réseau des délégués diocésains pour les Relations avec les musulmans et d'autres partenaires qui partagent les objectifs de l'Église de France. L'enjeu est que les catholiques



de France continuent à construire cette relation, sous le registre de l'estime et de la fraternité, s'approprient le sens du dialogue interreligieux et développent la coopération interreligieuse, en vue du bien commun. À la fin de cette Assemblée plénière à Lourdes en novembre 2023, ont ainsi été formulés les axes d'un dialogue persévérant avec nos frères musulmans, pour qu'advienne une société toujours plus fraternelle où la justice et la paix seront les fruits d'une solidarité et d'une amitié sociale solides. L'Église catholique de France ne renonce donc, ni à annoncer son message d'espérance et de foi, ni à dialoguer avec tous, notamment avec les musulmans.

*Mgr Norbert Turini,
archevêque de Montpellier, en
charge des relations avec les
musulmans à la Conférence
des évêques de France.*
**Plus d'informations sur
eglise.catholique.fr**

—

VŒU DES ÉCHEVINS 2024 : LA GASTRONOMIE LYONNAISE MISE À L'HONNEUR

Pour le 381^e anniversaire du vœu des Échevins le 8 septembre dernier, la Fondation Fourvière a proposé à deux femmes reconnues dans la gastronomie lyonnaise de commémorer le lien si particulier qui perdure entre les Lyonnais et Notre-Dame de Fourvière. Pour la quatrième année consécutive, la remise de la médaille, symbole de l'écu d'or, à l'archevêque de Lyon, Mgr Olivier de Germy, a été assurée par une personnalité lyonnaise.

Cette année, pour la première fois, ce n'est pas une, mais deux femmes au parcours exceptionnel qui ont été choisies pour perpétuer la tradition : Colette Sibilia et Jacotte Brazier sont deux noms incontournables de la gastronomie lyonnaise, deux femmes qui ont su faire rayonner Lyon, tant par leur personnalité que leur engagement à transmettre un patrimoine culinaire unique. Colette Sibilia est depuis 1952, au cœur de la charcuterie lyonnaise



Deux grandes dames de la gastronomie lyonnaise honorées par la Fondation fourvière.

de renom *Sibilia*. Cheffe d'entreprise, elle fait du Jésus et du saucisson, des incontournables de la gastronomie lyonnaise. En 2013, elle a reçu des mains de Paul Bocuse la légion d'honneur. Jacotte Brazier est la petite fille d'Eugénie Brazier, première femme cheffe à obtenir trois étoiles au Guide Michelin. Diplômée de l'école Hotellière de Lausanne, elle met toute son énergie à soutenir la promotion des femmes dans les métiers de la restauration.

À l'issue de la célébration, l'archevêque a béni la ville depuis l'esplanade et a participé sur

RCF Lyon à un « Regards croisés » avec Philippe Castaing, président de la Fondation Fourvière, Grégory Doucet, maire de Lyon et Pierre Oliver, conseiller régional, sur le thème de l'espérance.

—

LES JEUNES PRÊTRES AVEC L'ARCHEVÊQUE EN HAUTE-SAVOIE



Découvrez un aperçu en images de cette sortie.



Chaque année, les jeunes prêtres (moins de dix ans d'ordination), débutent leur année pastorale avec l'archevêque. Les 16 et 17 septembre derniers, ils ont vécu un temps de ressourcement en Haute-Savoie autour de leurs évêques, Mgr Olivier de Germy et Mgr Loïc Lagadec.

UNE TOUTE NOUVELLE ÉQUIPE DIOCÉSAINNE POUR LES PRÊTRES ET DIACRES AÎNÉS



À l'occasion de cette rentrée pastorale, l'équipe en charge d'accompagner les prêtres et diacres aînés de notre diocèse a été renouvelée et renforcée. L'équipe est désormais composée de Jérôme Bertout, diacre permanent, comme responsable, Rosa Karaa, assistante sociale du clergé, Vincent Feroldi, prêtre référent et Irène Madzar, assistante du service. Ce service intègre le pôle Diaconie, gérée par Aude Corvaisier-Riche, qui réfère pour ce sujet à Mgr Loïc Lagadec, vicaire général Territoires. La mission de l'équipe est de prendre fraternellement soin de nos prêtres et diacres aînés et de les accompagner lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite dans une nouvelle manière de vivre leur ministère de prêtre ou de diacre au sein de notre Église.

Leur mission consiste essentiellement à :

- veiller à l'accompagnement des prêtres et diacres aînés dans toutes les dimensions de leur vie, et en tenant compte de leur situation spécifique, en particulier lors des déménagements et des entrées en EHPAD, résidences, ou maisons de prêtres aînés lors des changements de lieu de vie et des fins de mission.
- être attentif aux moments charnières de la mission des prêtres et diacres aînés ;
- permettre aux prêtres et diacres aînés d'exercer une mission pastorale qui tienne compte de leurs désirs et de leurs capacités ;
- favoriser la participation des prêtres aînés à la vie du presbyterium et du diocèse et la participation des diacres aînés à la fraternité des diacres et à la vie du diocèse ;
- favoriser les liens avec les confrères prêtres de la paroisse et du doyenné.

La mission de Rosa Karaa, comme assistante sociale du clergé est plus large et concerne l'accompagnement médico-social de l'ensemble des prêtres et diacres du diocèse.

Contact : pretres.aines@lyon.catholique.fr (secrétariat et Jérôme Bertout) ou au 04 78 81 48 32 et r.karaa@lyon.catholique.fr (assistante sociale) au 04 78 81 47 79.

—

SAMEDI 24 MAI 2025 : UNE MARCHÉ POUR JÉSUS

Au cœur de la Marche pour Jésus, il y a la louange, la prière et la proclamation du Nom de Jésus. Une seule revendication : proclamer l'amour de Jésus. C'est le témoignage joyeux et paisible d'une foi vivante qui veut toucher les cœurs.

La vision de la Marche Pour Jésus tient ensemble la proclamation du Nom de Jésus et l'unité des chrétiens dans l'Esprit Saint. Cette initiative est née en 1987 à Londres et s'est répandue dans le monde entier. Le 25 mai dernier, plus de 20 000 personnes ont marché dans les rues de Paris et ont participé au concert géant animés par Glorious, Hillsong et bien d'autres. *"L'Église est universelle et la Marche apporte la réconciliation, la joie, la simplicité d'être ensemble au nom de Jésus. C'est aussi un outil puissant d'évangélisation parce que les gens voient d'autres personnes marcher, ils se tournent vers l'Évangile et rejoignent le groupe. Pour une journée, une fois dans l'année, la Marche pour Jésus est l'occasion de manifester cette dimension du peuple de Dieu"*, témoigne le Pasteur André Raouillon (Président de la Fédération de la Marche pour Jésus en France).

Cette année, une équipe interconfessionnelle en lien avec la délégation de l'œcuménisme du diocèse de Lyon, s'est mise en route pour la préparation et l'animation d'une Marche pour Jésus à Lyon. Tous les chrétiens catholiques, protestants, évangéliques et orthodoxes de la région Auvergne Rhône-

Alpes sont invités à participer pour proclamer le nom de Jésus, demander sa bénédiction sur la ville et sur la France, dans l'unité des chrétiens.

La Marche pour Jésus à Lyon se fera le samedi 24 mai 2025, au rythme des chants et des danses des groupes qui seront regroupés autour de chars (camions) équipés de matériel sono. Une louange et un concert final sont annoncés avec des groupes de musique de différentes confessions chrétiennes.

—

COMMENT PARTICIPER ?

- Participer avec ses amis : réservez la date !
- Monter un groupe de chants, de musique ou de danse, voire réserver un char (camionnette, camions, bus)
- Intégrer une équipe de préparation (Intercession, Louange, Évangélisation, Logistique, Sécurité, Administration et finance)

Équipe organisatrice : Père Xavier Bizard, curé à Lyon 8^e et le pasteur Angelo Pace.

Informations sur marchepourjesusfrance.fr/ et contact@marchepourjesuslyon.fr

—

LITTÉRATURE ET VIE DE DISCIPLES

Le Pape a publié le 17 juillet une lettre sur la littérature. William Marx, professeur au Collège de France (Le Monde 23 août) et Frédéric Boyer, écrivain et éditeur (La Croix 8 septembre) ont souligné l'importance du texte.

La poésie et la fiction constituent « un gymnase du discernement » « un exercice libre et humble de sa rationalité, une reconnaissance fructueuse du pluralisme des langages humains, un élargissement de sa sensibilité humaine et, enfin, une large ouverture spirituelle à l'écoute de la Voix à travers de nombreuses voix. »

François dit une fois encore en quoi consiste la vie des disciples : accueil, miséricorde, rencontre des périphéries et des étrangers dont nous sommes si souvent ignorants qu'ils nous choquent. « Dans la violence, faiblesse ou fragilité des autres, nous avons l'occasion de mieux réfléchir sur la

nôtre. En ouvrant au lecteur une large vision de la richesse et de la misère de l'expérience humaine, la littérature éduque son regard à la lenteur de la compréhension, à l'humilité de la non-simplification, à la mansuétude de ne pas prétendre maîtriser la réalité et la condition humaine par le jugement. »

« Le regard de la littérature forme le lecteur au décentrement, au sens de la limite, au renoncement à la domination cognitive et critique sur l'expérience, lui apprenant une pauvreté qui est source d'une extraordinaire richesse. En reconnaissant l'inutilité et peut-être même l'impossibilité de réduire le mystère du monde et de l'être humain à une polarité antinomique vrai/faux, ou juste/injuste, le lecteur accepte le devoir de juger non pas comme un instrument de domination mais comme un élan vers une écoute incessante et comme une disponibilité à s'impliquer dans cette extraordinaire

richesse de l'histoire due à la présence de l'Esprit qui se donne aussi comme Grâce. »

« La littérature aide le lecteur à briser les idoles des langages autoréférentiels faussement auto-suffisants, statiquement conventionnels, qui risquent parfois de polluer même notre discours ecclésial en emprisonnant la liberté de la Parole. La parole littéraire [...] le rend accueillant à la Parole qui s'installe dans le langage humain, non pas lorsqu'il se comprend comme un savoir déjà plénier, définitif et complet, mais lorsqu'il devient une veille d'écoute en attente de Celui qui vient faire toutes choses nouvelles (cf. Ap 21, 5). » Et si la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques avait été lue selon ces critères ?

—



LYON
LE MÉDAILLON DE SAINT-JEAN

NÉE DE LA LUMIÈRE

NOUVEAU SPECTACLE

CATHÉDRALE SAINT-JEAN

18 : 17
OCT : NOV
24 : 24

Spectacle vivant inédit
son et lumière historique
de Damien Fontaine et Juliane Stern
+ de 100 figurants sur scène

lyonneedelalumiere.com
04 28 29 22 31

Produit par **LYON SACRÉ**

JUBILÉ ROME 2025 : DEUX PÉLÉS POUR LES JEUNES

Dans la Bible, le « jubilé » est une année privilégiée, pour rendre grâce à Dieu mais aussi pour remettre les compteurs à zéro : remise de dette, réconciliations avec Dieu et avec les autres, travail en jachère...

En 2025, l'Église Catholique célébrera le Jubilé ordinaire qui a lieu tous les 25 ans. Il succède au Grand jubilé de l'An 2000 proclamé par Saint Jean-Paul II et au jubilé extraordinaire de la Miséricorde (2016) pour commémorer la fin de la clôture du Vatican II (1962-1965).

À l'occasion de cette année sainte, différents événements auront lieu tout au long de l'année à Rome pour lesquels 32 à 40 millions de pèlerins sont attendus. Cette année jubilaire est placée sous le signe de l'espérance et tous les catholiques sont invités à la vivre, qu'ils puissent aller ou non en pèlerinage à Rome.

Jubilé des jeunes à Rome - 25 juillet au 3 août :

les 18-30 ans sont attendus par le Pape à Rome pour vivre cette démarche jubilaire... un million de jeunes sont attendus !

Jubilé des ados à Rome - 23 au 27 avril :

pour les adolescents, plusieurs propositions s'organisent au niveau local et au niveau diocésain. Le service de la pastorale des jeunes 11/17 ans accompagne les groupes dans leurs démarches de pèlerinage.

Informations à venir sur les réseaux des jeunes du diocèse de Lyon.

PÉLÉ DU PUY 2025

Tous les ans depuis 2009, le Pélé du Puy, c'est LE rendez-vous des étudiants et des jeunes pros de la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est un formidable événement



interdiocésain organisé par les pastorales des jeunes des différents diocèses. L'année prochaine, le pélé du Puy aura lieu les 12 et 13 avril. **Plus d'informations sur :**



PROCHAINES CONFÉRENCES AUX MISSIONS AFRICAINES

Tout au long de l'année, les Missions africaines, au 150 cours Gambetta à Lyon 7^e, proposent des conférences. L'occasion également de venir découvrir le musée complètement rénové qui a ouvert l'année dernière. Parmi les prochains thèmes abordés :

• **Vendredi 8 novembre - 18h30**

Conférence : *À l'ombre, espérer la lumière : Les écrits des prisonnières protestantes à la révocation de l'Édit de Nantes.*

• **Vendredi 15 novembre - 18h30** Conférence Noël Boucheix, homme de paix et d'espérance au carrefour des cultures

• **Vendredi 29 novembre - 19h30** Conférence - débat *Les armes de l'Esprit face aux murs de l'oppression : de Jéricho à nos jours*

Infos : missions-africaines.net

LA NATALITÉ EN BAISSÉ, L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN HAUSSE

Malgré la baisse de la natalité ces dernières années et son inévitable répercussion sur la les effectifs dans l'enseignement en maternelle et primaire, l'enseignement catholique enregistre dans notre diocèse des résultats encourageants.

À l'occasion de la rentrée scolaire, la Direction de l'Enseignement Catholique a communiqué les 1^{ers} chiffres dont elle dispose : Ils sont à prendre avec précaution, seule l'enquête fixée en novembre prochain constituera la source officielle de fiabilité. Les premières tendances sont positives malgré quelques contre facteurs (baisse démographique, inflation, acharnement médiatique...). Ainsi, dans le diocèse de Lyon, le premier degré compte cette année scolaire 33 346 élèves, soit 20 de plus que l'année précédente. L'enseignement du second degré totalise 56 936 élèves, soit 171 de plus que l'année précédente. La communication de ces chiffres a été l'occasion pour Philippe Paré, directeur diocésain de l'enseignement catholique, de donner quelques perspectives et pistes pour les années à venir. « *Le projet de l'Enseignement catholique, celui qui nous fait vivre, n'est plus une proposition toujours évidente pour notre société, parfois incompris, souvent déformé, caricaturé... il y a comme une inévidente grandissante. Le projet de l'Église, et donc de l'Enseignement catholique, semble de plus en plus offrir une divergence par rapport aux évolutions de notre société et du monde* », constate-t-il, s'interrogeant sur la meilleure réponse à apporter face à cette divergence croissante. « *Il nous faut être combatifs, non pas contre les autres, mais dans la promotion d'un autre objectif, d'une création non destructrice. Continuer à créer un enseignement catholique qui construit un avenir pour les hommes, les femmes et le monde. [...] Faire de la divergence un saut de valeur positive*

pour que notre action soit perçue, saisissante et efficace. C'est notre réflexion qui va caractériser notre année scolaire sur la marque Enseignement catholique ».

Parmi les pistes envisagées, exprimer l'identité de l'enseignement catholique de manière très simple, en dix phrases, continuer à façonner son identité, c'est-à-dire une image personnalisée accessible à tous et développer un sentiment d'appartenance, grâce à une parole sur laquelle s'adosser.

« *Comme un mouvement continu dont nous avons l'initiative, ce qui provoque l'usure c'est d'être obligé de suivre, de contourner les contraintes, de répondre aux provocations, d'être en réaction... en mode propositions, nous créons nos espaces. Le premium dans l'enseignement catholique se définit en termes de regard, de qualité de relation, de promotion de la dignité de chaque personne, d'espérance, de profondeur...* », conclut le directeur diocésain de l'enseignement catholique. Ces pistes seront concrétisées en début d'année 2025 et diffusées au sein de tous les établissements de notre diocèse.



GRAND RENOUVEAU DES PATRONAGES DANS NOTRE DIOCÈSE



Les patronages, ces institutions développées par les paroisses ou par les congrégations au cours du XIX^e siècle, se proposent d'apporter des réponses aux problématiques liées à l'éducation de la jeunesse. Les « patros » proposent ainsi aux familles d'accueillir leurs enfants âgés de 3 à 17 ans, sur les temps périscolaires, en leur proposant de nombreuses activités artistiques, manuelles ou

sportives, tout en y conjuguant une mission d'éducation et d'éveil à la vie spirituelle. Depuis les années 1950, où les patronages connaissent alors une apogée en France avec 12 000 établissements, leur développement semblait s'essouffler puisque l'on ne comptait à la fin des années 1990 qu'une cinquantaine de patronages. Nous assistons à un renouveau de ces propositions depuis une dizaine d'années. Sur les quelques 2000 structures actives en 2024 dans l'hexagone, six se trouvent sur le territoire du diocèse de Lyon : **Mezieu, Lyon 8^e, Chasselay, Oullins, Villefranche et Villeurbanne**. Ces projets s'inscrivent tout à fait dans la posture de la Fondation Saint-Irénée qui est de se situer sur le « parvis de l'Église. » Ainsi, la Fondation Saint-Irénée soutient la création et le développement de patronages. À ce jour, elle a reversé plus de 2 millions d'euros pour cette mission.

fondationsaintirenee.org

INAUGURATION D'UN NOUVEAU BLOC SANITAIRE À LA BASILIQUE D'AINAY



La paroisse Sainte-Marie-en-Presqu'île complète son aide aux sans-abris avec un nouvel espace sanitaire à la basilique St-Martin.

Le 10 septembre dernier, la paroisse Sainte-Marie-en-Presqu'île, à Lyon 2^e, a inauguré à la basilique Saint-Martin d'Aïnay son nouvel espace sanitaire destiné aux personnes sans-abri.

Depuis 12 ans, la paroisse sert un petit-déjeuner le dimanche matin (sauf en été) aux amis de la rue, personnes sans-abris ou isolées. Durant les confinements du Covid, la paroisse a dû ouvrir en urgence une douche aux sans-abris du quartier,

les fontaines et bains publics étant alors fermés. Le projet est donc né du constat du manque d'équipements dans le quartier et du désir d'offrir un service complémentaire à l'accueil des petits-déjeuners.

Ce bloc sanitaire, comprenant deux douches dont une PMR, deux toilettes dont une PMR, un lave-linge et un sèche-linge, a été conçu pour offrir aux personnes en situation de précarité un accès à l'hygiène, essentiel à leur bien-être physique et à leur estime de soi.

En ouvrant un accueil pour les personnes en difficulté dans la basilique d'Aïnay, la paroisse répond à sa double vocation : « Servir Dieu et son prochain ».

Innovation et partenariats

Ce projet a été initié en 2021, avec l'autorisation de la mairie de Lyon sous le contrôle de la DRAC et d'un architecte du patrimoine. Le coût total du projet s'élève à 49 000 €, dont le financement se répartit comme suit entre les différents organismes, financement multiple qui a garanti la pérennité et le succès de cette initiative :

- Fondation Saint-Irénée : 18 665 €
- L'Entreprise des Possibles : 10 000 €
- Région AURA : 10 000 €
- Paroisse y compris dons des paroissiens : 10 000 €.

SAINT-POTHIN : UNE MESSE PAR MOIS POUR LES ACTEURS DU MONDE JURIDIQUE

L'ensemble paroissial Saint-Pothin – Immaculée Conception propose avec l'Association Saint-Yves à tous les acteurs du monde juridique et judiciaire de se retrouver pour une messe mensuelle chaque premier mercredi du mois à **l'église de l'Immaculée Conception à 12h10** avec possibilité d'un repas partagé ensuite. L'association Saint-Yves regroupe des juristes de tous horizons (étudiants, enseignants, praticiens, juristes d'entreprise...) qui cherchent à promouvoir le droit naturel et l'éthique professionnelle des juristes dans le respect des droits de l'homme inspiré par la philosophie chrétienne. Dans cette perspective, des réunions, conférences et débats sont régulièrement organisés par l'association. *« L'association Saint-Yves Lyonnais a été créée en 2011. Mon idée était de donner de la visibilité aux juristes chrétiens à la fois pour qu'ils se sentent moins seuls mais aussi pour qu'ils en soient fiers car ils portent de belles valeurs universelles. Revendiquer notre appartenance à une foi me semblait un acte de mission. La tendance est de vivre sa foi de manière privée en dissociant le professionnel du personnel. Or, nous sommes un tout, tout entier plongé dans la potion magique de notre baptême. Être authentique finalement »*, détaille Isabelle Halbique, avocate de profession, à l'initiative de cette association.

**LUNDI
14
OCTOBRE
10H30**

Messe

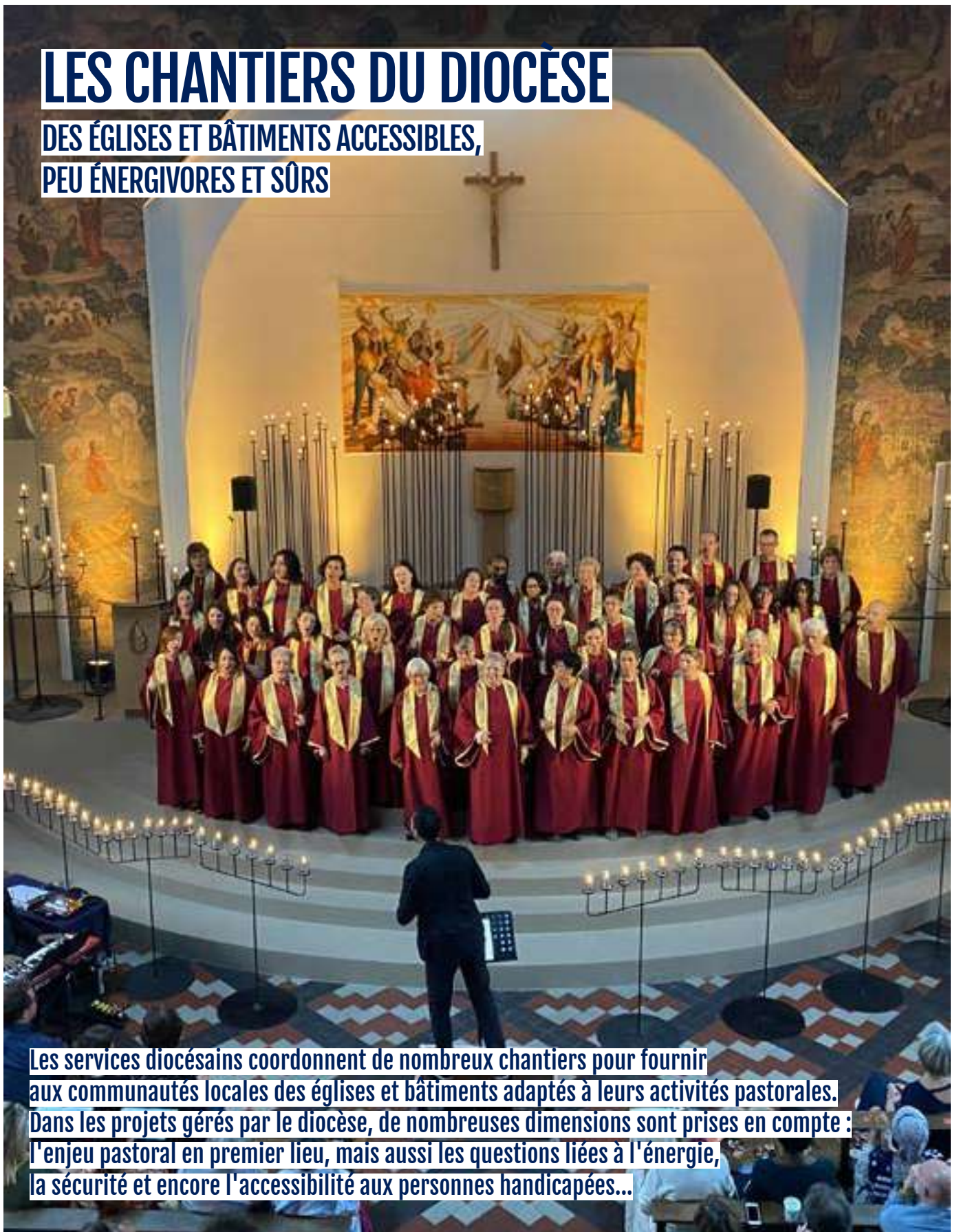
**DE LA VOGUE
DE LA CROIX-ROUSSE**

Messe présidée par le père Gilles Vadon, vicaire épiscopal territorial, présence du père Martin Charcosset, curé de La Croix-Rousse, de prêtres amis des forains et de diacres liés aux forains. Un verre de l'amitié suivra la célébration. Couronnement de la Reine des Forains 2024.

LE SCOOTER - PLACE DE LA CROIX-ROUSSE

LES CHANTIERS DU DIOCÈSE

DES ÉGLISES ET BÂTIMENTS ACCESSIBLES,
PEU ÉNERGIVORES ET SÛRS



Les services diocésains coordonnent de nombreux chantiers pour fournir aux communautés locales des églises et bâtiments adaptés à leurs activités pastorales. Dans les projets gérés par le diocèse, de nombreuses dimensions sont prises en compte : l'enjeu pastoral en premier lieu, mais aussi les questions liées à l'énergie, la sécurité et encore l'accessibilité aux personnes handicapées...

NOS PROJETS ET CHANTIERS



Face aux évolutions de contexte (pandémie, guerre, inflation, hausse des taux), nous avons fait évoluer notre approche pour nos nouveaux projets immobiliers. Les notions de dépenses énergétiques, de coûts d'entretien et de travaux, de mutualisation des équipements et de revenus immobiliers doivent faire partie de toutes nos réflexions sur les biens qui sont dans le périmètre diocésain.

Depuis le début de l'année nous avons ralenti le rythme d'investissements immobiliers, en terminant les chantiers en cours et en nous recentrant sur les travaux urgents ou prioritaires.

Nous avons mis en place un logiciel de gestion de patrimoine, qui devrait permettre à terme d'élaborer une stratégie patrimoniale pour l'ensemble de nos biens.

Nous poursuivons les projets initiés et essentiels pour le développement des activités pastorales du diocèse.

• Habitat des prêtres :

Réfection du presbytère de Villefranche pour l'installation d'une fraternité de prêtres (Travaux 2023) ;

Rénovation d'un appartement dans la cure de Rillieux-la-Pape ;

Rénovation du logement du curé à Charbonnières-les-Bains ;

• Travaux liés à la réglementation :

Sécurisation des églises ;

Mise en accessibilité des ERP, solde de l'Ad'AP de 2015 ;

Application de la loi sur les DPE pour nos biens de rapport ;

• Entretien et amélioration du patrimoine :

Réfection de la chapelle des Minguettes à Vénissieux (Travaux 2023) ;

Rénovation extérieure de l'église de la Sainte-Famille à Villeurbanne (Travaux 2023) ;

Réfection du clocher de l'église Notre-Dame de Bellecombe (Travaux 2022-2023) ;

Rénovation intérieure de l'église de Chaponost, en partenariat avec la commune (Travaux 2023) ;

Rénovation du chœur de l'église Sainte-Blandine (Travaux 2023 terminés) ;

Rénovation de l'église Saint-Jacques des États-Unis (Travaux 2022-2023) ;

• Entretien et aménagement de locaux paroissiaux :

Aménagement de la cure d'Oullins (Travaux 2022-2023) ;

Aménagement de locaux paroissiaux à Saint-Just en Chevalet (Travaux 2022-2023) ;

Installation du patronage à Vénissieux (Travaux 2023-2024) ;

• Projets diocésains :

Création d'une maison des Familles à Roanne et rénovation de la Maison Notre-Dame (Travaux 2023)

• À plus long terme, sont en cours de réflexion :

Rénovation de l'intérieur de l'église du Sacré-Cœur (Travaux 2024-2025) ;

Restructuration du site du Pérollier à Ecully (Travaux 2024-2025).

La Maison Sainte-Anne et la salle paroissiale à Roanne, la Maison Ancel à Lyon.

Par vos dons pour participez à la mission de notre Église dans l'ensemble du territoire en facilitant l'accueil des communautés paroissiales, le déploiement de l'élan missionnaire porté par notre archevêque, l'amélioration du logement de nos prêtres.

Pour ce soutien précieux, recevez nos remerciements les plus chaleureux et les plus sincères.

*Véronique Bouscayrol,
Économe diocésain*

—

3 FAÇONS DE SOUTENIR LES PROJETS DU DIOCÈSE

→ **chèque**

à l'ordre de l'Association
Diocésaine de Lyon

→ **prélèvement automatique**

en remplissant le bon de soutien
joint à cet envoi

→ **en ligne**

en scannant
le QR code
ci-contre

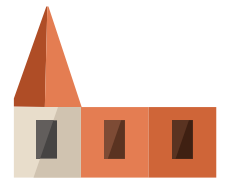


ou en vous rendant sur :

donnons-lyon.catholique.fr

vous pouvez donner en ligne pour
le projet ou chantier de votre choix.

C'est pratique, rapide et sécurisé !



CHANTIERS TERMINÉS

ROANNE : MAISON NOTRE-DAME



La Maison Notre-Dame est un pôle diocésain dédié au secteur du Roannais. Au regard de la Maison Familya de Lyon, qui accompagne plus de 600 familles, l'idée d'ouvrir une antenne sur le territoire pour un service de proximité prend tout son sens. La Maison Familya a été inaugurée le 5 avril 2024 en présence de Monseigneur Olivier de Germy. L'ancien bâtiment, qui ne servait que pour le stockage, a été réaménagé avec la création d'un grand hall d'accueil, partagé entre la paroisse, la Maison Notre-Dame et la Maison Familya. Un espace de restauration sera confié au Prado, avec son restaurant école *La Table du Père Antoine*. Pour son activité, la Maison Familya disposera de bureaux, salles de réunion et d'une salle de jeux pour les enfants.

€ BESOIN DE FINANCEMENT
1,11 M€ (part de l'ADL)

LYON 8 :

ÉGLISE SAINT-JACQUES DES ÉTATS-UNIS

La rénovation de l'intérieur de l'église a commencé au mois de février 2023 et les travaux ont avancé conformément au planning prévisionnel. Un accès direct à la chapelle de semaine depuis le parking a été aménagé au profit des personnes à mobilité réduite. Mgr Loïc Lagadec a consacré l'autel le 7 janvier et l'ensemble a été inauguré le 18 mai 2024.

Visionnez la genèse de la fresque intérieure avec ce lien.

€ BESOIN DE FINANCEMENT
1,1 M€



GIVORS : MAISON PAROISSIALE

La maison paroissiale de Givors, construite dans les années 50 et propriété de l'association immobilière paroissiale, n'avait jamais été rénovée et méritait des améliorations tant au niveau structurel avec l'isolation, qu'au niveau organisationnel pour la rendre plus attrayante pour les paroissiens ou non-paroissiens du secteur et permettre le déploiement de l'élan pastoral auprès des plus jeunes.

Le projet prévoyait de remédier à tous ces manques : réorganisation spatiale des locaux, remplacement des ouvrants, mise en accessibilité, isolation des façades, aménagement des abords. C'est chose faite aujourd'hui et l'inauguration a eu lieu le 5 septembre 2024.

€ BESOIN DE FINANCEMENT
600 K€



CHANTIERS EN COURS


RILLIEUX-LA-PAPE :
CURE ST-JEAN-MARIE VIANNEY

Rénovation de la cure Saint-Jean-Marie Vianney pour accueillir une communauté de sœurs de Saint-Joseph d'Aoste qui vont arriver en soutien de la pastorale de la paroisse.

Les travaux en cours de réalisation, seront terminés pour l'arrivée des sœurs courant septembre 2024.

€ **BESOIN DE FINANCEMENT**
100 K€

VILLEURBANNE :
ÉGLISE DE LA SAINTE-FAMILLE

La rénovation annoncée de l'extérieur de l'église de la Sainte-Famille, enduits et toiture, a commencé début 2024.

Les marchés ont été signés avec les entreprises mais le délai d'approvisionnement des matériaux, notamment des tuiles, avait l'an dernier repoussé le démarrage des interventions au début de cette année. Ces travaux constituent la suite logique des aménagements réalisés dernièrement sur le presbytère, dans un quartier en plein développement.

€ **BESOIN DE FINANCEMENT**
450 K€


VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE :
RÉNOVATION DE LA CURE

La rénovation de la cure de Villefranche-sur-Saône a été lancée en 2024. Le projet voit sa première phase se terminer, c'est-à-dire l'aménagement des étages pour loger les prêtres de la paroisse, avec trois appartements autonomes et des espaces communs pour permettre une vie de fraternité. Un appartement supplémentaire et deux studios permettront l'accueil d'autres prêtres, de passage ou en formation. Et la deuxième phase a démarré, avec la réorganisation du rez-de-chaussée pour un meilleur accueil paroissial et des bureaux plus fonctionnels pour l'administration de la paroisse.

€ **BESOIN DE FINANCEMENT**
400 K€



CHANTIERS À VENIR


RENAISON :
SALLE PAROISSIALE

La mairie de Renaison a donné son accord pour vendre le presbytère au diocèse afin de réaliser les logements pour une fraternité de trois prêtres. Trois appartements autonomes ont été aménagés en 2023 et seront mis en service en 2025.

La deuxième phase du chantier sera lancée en 2025 avec la construction d'une salle paroissiale sur le terrain à l'arrière de la cure.

€ BESOIN DE FINANCEMENT
300 K€

ROANNE :
CURE SAINTE-ANNE

Réhabilitation de la cure Sainte-Anne pour l'accueil d'une communauté de sœurs à Roanne.

- Travaux d'isolation
- Travaux de remise aux normes et assainissement
- Rénovations des systèmes électriques et de chauffage
- Rénovation des murs et sols.

€ BESOIN DE FINANCEMENT
120 K€


LYON 7 :
MAISON ALFRED ANCEL

La rénovation des logements de la maison Alfred Ancel s'inscrit dans la démarche d'amélioration des conditions de vie des prêtres âgés qui résident. Les appartements ont besoin d'être rénovés et des aménagements d'espaces communs doivent être réalisés pour faciliter la vie en fraternité.

€ BESOIN DE FINANCEMENT
350 K€

SÉCURITÉ DES ÉGLISES : SIGNALEZ TOUT AGISSEMENT OU DÉGRADATION

Ces derniers mois, plusieurs églises de notre diocèse ont été la cible de vols et de dégradations, mais aussi d'actes ciblant la vocation chrétienne des lieux. David Lemoine, responsable sûreté et sécurité du diocèse, rappelle l'importance de signaler ces faits.

En 2023, une trentaine d'actes malveillants ou de dégradations ont été répertoriés dans notre diocèse, parmi lesquels une quinzaine délibérément anti-chrétiens (dégradation de l'espace liturgique, de statues, insultes taguées sur les murs ou les portes de l'édifice...). Depuis le début de cette année 2024, 32 faits ont été enregistrés. Ces faits vont du mail frauduleux, en passant par l'hameçonnage, le vol par effraction, les dégradations, les incendies, insultes, aux menaces et agressions.

« La conférence des évêques de France a mis un dispositif en place afin que tout acte soit désormais répertorié, ce que nous tâchons de faire dans notre diocèse, précise David Lemoine. D'autre part, l'intérêt de signaler tout acte est de permettre à la préfecture de s'appuyer sur un historique concret au moment où elle accorde des subventions pour financer la sécurisation des édifices religieux ». La conférence des évêques de France transmet ensuite ces données au Ministère de l'intérieur, qui peut ainsi s'appuyer sur des données et évolutions factuelles dans l'analyse de ces faits, tantôt liés à du vol par opportunisme, tantôt orienté spécifiquement contre la communauté chrétienne.

80 églises sécurisées à ce jour

Sur les 550 églises et chapelles que compte notre diocèse, 80 dossiers pour les équiper d'un système de vidéoprotection ont été gérés par le diocèse. « Pour participer au financement de ces travaux, la préfecture demande désormais que nous renforçons également les ouvrants de nos édifices », explique David Lemoine. Chaque année, un courrier est adressé aux curés pour préparer de nouveaux dossiers de financement. Le responsable sécurité du diocèse réalise alors un audit sur site et fait faire des devis auprès de différents prestataires, que le curé valide. Selon les églises, un projet de vidéo-protection peut coûter de 20 000 à 30 000 euros. La préfecture assume 80%



David Lemoine, responsable sûreté et sécurité du diocèse, collabore avec les services de police et de renseignements territoriaux dans la préparation des événements de notre diocèse et assure la sécurisation des bâtiments et églises de notre territoire.

de ce coût, le diocèse 10% et la paroisse les 10% restants. Les services de la préfecture accordent leur financement en priorité aux églises qui ont fait l'objet de dégradations ou à celles situées dans des zones QPV (quartiers prioritaires de la politique de la Ville), d'où l'intérêt de signaler tout fait.

DÉCOUVREZ

L'OFFRE

de Formation

DU DIOCÈSE DE LYON



20**24**

25



ENORIA : UN LOGICIEL D'AIDE À LA GESTION POUR LES PAROISSES

Le diocèse finance et accompagne les paroisses désireuses de s'équiper d'un outil professionnel pour gérer leurs bases de données, leurs activités événementielles et sacramentelles. Avec Enoria, les inscriptions caté, aumônerie, newsletter sont facilitées ainsi que la gestion administrative des sacrements simplifiée.

Béatrice Dumont a été recrutée par le diocèse pour accompagner les paroisses dans la mise en place du logiciel Enoria. Elle est chargée de mission pour une durée de 18 mois, jusqu'en septembre 2025. « Il s'agit d'un outil d'aide à la gestion et à la communication au sein des paroisses, créé par un curé il y a une dizaine d'années. Il ne trouvait pas sur le marché de logiciel complètement adapté aux besoins spécifiques d'une paroisse, c'est pourquoi en informaticien chevronné, il a développé lui-même un outil pour sa paroisse. C'est donc un logiciel complètement adapté au monde ecclésial », explique Béatrice Dumont. Afin de pérenniser cette offre et garantir un service efficace et durable à d'autres utilisateurs, Enoria a désormais un statut d'association, avec des salariés et des bénévoles qui mettent régulièrement au point de nouvelles fonctionnalités, en fonction des besoins exprimés. Enoria compte à ce jour 750 paroisses utilisatrices et 15 000 utilisateurs (prêtres, assistants paroissiaux, laïcs en charge du catéchisme, notaires paroissiaux...).

Le diocèse de Lyon finance les cotisations des paroisses

Pour permettre à l'ensemble des paroisses de se doter de cet outil, le diocèse a fait le choix de prendre en charge pour les deux prochaines années les cotisations liées à l'utilisation de ce logiciel. L'année dernière, 18 paroisses recouraient à cet outil ; elles sont désormais 28. Les premières paroisses sont majoritairement situées dans l'agglomération lyonnaise, mais des paroisses plus éloignées utilisent aujourd'hui cet outil ; telles que Villefranche, Neuville, Saint-Just en Chevallet...

Objectif : harmoniser les pratiques et gagner en efficacité

La majorité des paroisses commencent par utiliser les modules permettant la gestion de groupes, d'activités régulières comme le caté ou l'aumônerie ou d'évènements comme des sorties, pèlerinages en facilitant les inscriptions au travers de formulaires en ligne. Il permet aussi d'aider les équipes, assistants et notaires paroissiaux dans leur gestion des dossiers de demande de baptême, confirmation, mariage ou encore funérailles. La création d'une base de données générale facilite le contact et assure une meilleure coordination entre tous les acteurs paroissiaux.

Dernier et peut-être premier atout !!! : Enoria assure aux paroisses une conformité à la réglementation RGPD (réglementation relative à la gestion des données de personnes), garantissant ainsi un cadre précis quant à l'utilisation



Originaire du diocèse d'Aix-en-Provence, cette ancienne directrice RH a souhaité prendre en charge cette mission après avoir participé au déploiement de ce logiciel dans sa paroisse d'origine.

et la conservation des données de personnes. Accessible par tous via un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile, Enoria permet à chacun d'accéder et de modifier ses propres informations dans un cadre strict et sécurisé.

Le père Pascal Harmel, curé de Notre-Dame du Point-du-Jour, Sainte-Anne de Ménival et Saint-Joseph de Tassin ne tarit pas d'éloges sur ce dispositif. Il s'agit pour lui de « consentir à ce que les données que je reçois comme un cadeau ne m'appartiennent pas, elles sont le trésor de toute la communauté chrétienne. En entrant ces données dans Enoria, j'accepte de prendre de la distance, de m'en dessaisir d'une manière formelle pour le bien de tous. Ces données sont des valeurs ajoutées qui contribuent à ce

que grandisse le Corps de la communauté chrétienne ». Selon lui, Enoria permet de transmettre la vitalité pastorale au plus grand nombre de personnes par une information adaptée. (Feuilles d'annonces, journal, listes des services, liste des parents qui demandent le baptême pour leur enfant) et rend visible et lisible les différents temps de liturgie ou de prière pour le plus grand nombre, au-delà des fidèles pratiquants.

Dernier avantage et pas des moindres : recourir à Enoria permet de respecter les réglementations RGPD, si sensibles en matière de conservation de données à caractère religieux.

TÉMOIGNAGE D'ALEXANDRA ALBERT, ASSISTANTE PAROISSIALE À LYON 5^E, MÉNIVAL ET TASSIN

Notre ensemble paroissial a fait le choix d'Enoria il y a un an. Cet outil de gestion ecclésiale collaborative permet de gagner en efficacité avec une même information mise à jour, partagée par l'ensemble des acteurs paroissiaux concernés, de favoriser le lien et d'accorder à nouveau du temps, pour l'échange et la rencontre. Les coordonnées ne sont plus redemandées sans cesse, une seule base de contacts est mise à jour pour contacter efficacement. Plus besoin de dizaines de fichiers. Nous l'utilisons notamment pour la gestion des activités de groupes, la vie sacramentelle, le suivi des funérailles, le planning des célébrations où les différents acteurs s'inscrivent directement, les intentions de messe, le planning des salles.

ENERGIE : IMPORTANTES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE À L'ÉCHELON DIOCÉSAIN

En 2022, alors que les prix de l'électricité et du gaz augmentaient fortement après le début de la guerre en Ukraine, le conseil épiscopal a validé un plan d'économie présenté par le service des moyens généraux. Résultat : le regroupement des contrats au niveau du diocèse a permis de réaliser au moins 500 000 euros d'économies.

« Avant le regroupement de tous les contrats en un seul, le diocèse comptait 500 points de livraison électricité et plus de 500 points de livraison gaz », explique Lionel Brunel, responsable des moyens généraux du diocèse. Il faut dire que le diocèse ne compte pas moins de 550 églises et chapelles, et pratiquement autant de cures et bâtiments paroissiaux. À l'initiative du service des moyens généraux, tous ces contrats ont été regroupés au cours des années 2022 et 2023, ce qui permet désormais au diocèse de se présenter comme unique interlocuteur auprès des fournisseurs d'énergie et de négocier de meilleurs tarifs.

Une rationalisation de la puissance des compteurs électriques a également permis de dégager d'importantes économies sur le coût des abonnements. « Au lieu de subir une hausse de l'ordre de 1 million d'euros de nos



Le service des moyens généraux, géré par Lionel Brunel, a rassemblé un millier de contrats électricité et gaz en un seul entre 2022 et 2023.

dépenses en énergie au niveau de tous les biens du diocèse entre 2021 et 2023, nous l'avons limité à 500 000 euros », détaille Lionel Brunel. Ainsi, le diocèse a dépensé au total 2 453 000 euros en 2023 pour éclairer et chauffer ses églises et bâtiments, contre 1 890 000 euros en 2021. Le service des moyens généraux anticipe toutefois une hausse des coûts liés à l'énergie à l'issue de l'année 2024, en raison de l'émission des factures de régulation post bouclier tarifaire.

Enfin, ultime chantier lancé dans tout le diocèse dans le cadre de ce plan énergie, la rénovation énergétique des bâtiments. De nombreux chantiers de rénovation de cures et bâtiments paroissiaux ont été lancés avec très souvent une participation diocésaine en fonction des moyens financiers des

paroisses. **Renseignement : l.brunel@lyon.catholique.fr**

PLUS DE 90 CHANTIERS D'ACCESSIBILITÉ MENÉS À BIEN DANS NOTRE DIOCÈSE



Pour mettre aux normes accessibilité l'église de l'Immaculée Conception dans le centre de Vénissieux, une porte a été percée dans le mur de l'édifice, nécessitant la supervision du chantier par un architecte.

Depuis 2014, une loi stipule que les établissements recevant du public doivent être mis en accessibilité pour les personnes handicapées. Les églises n'échappent pas à cette loi. C'est pourquoi depuis lors, le diocèse a mis en place une liste déclarée en Préfecture des églises et maisons paroissiales à

équiper sur un planning de 9 ans. Jacques Tapié de Céleyran, ancien cadre dans le secteur financier, et Olivier Guerin, ancien de l'Apave assurent bénévolement depuis deux ans la préparation et le suivi de ces chantiers qui concerne environ 90 églises dans notre diocèse. Ce sont eux qui sollicitent généralement les curés des églises faisant partie de cette liste. « Je travaille en collaboration avec Olivier, ancien salarié de l'Apave, qui connaît bien la réglementation en vigueur, ce qui est utile pour préparer les dossiers de certification et envisager les travaux à réaliser », explique Jacques Tapié. Il faut reconnaître que chaque chantier doit prendre en compte de nombreux paramètres pour obtenir une certification : taille des places de stationnement, des cheminements piétons, 6% degré de pentes maximum, plaques podotactiles, couleurs des premières et dernières marches, éclairage automatique d'une certaine durée, largeur des portes d'accès, etc. Le diocèse participe au financement de tels aménagements, aux côtés des paroisses, selon leurs moyens.

Renseignements : j.tapie@lyon.catholique.fr



MGR OLIVIER
DE GERMAY

OCTOBRE

MARDI 1^{ER}

Conseil presbytéral
Conseil Diocésain pour les
Affaires Economiques

MERCREDI 2

Messe et rencontre avec
les Petites Sœurs des
Pauvres à la Croix-Rousse

JEUDI 3

Journée Finance et Bien
Commun
Dîner pour les 10 ans du
jumelage Lyon/Mossoul

VENDREDI 4

Conseil épiscopal

SAMEDI 5

Fête des diacres à Fourvière
Confirmation des jeunes
de l'ensemble paroissial
St-Jean-Marie-Vianney
Inauguration des travaux
de l'église St-Bruno

DIMANCHE 6

Installation du père
Franck Gacogne à Moins
Open Church : messe à
Saint-Bonaventure et
rencontre avec les jeunes

MARDI 8

Rentrée du studium de
droit canonique

MERCREDI 9

Commission du pôle Initiation
et Vie Chrétienne à la CEF

JEUDI 10

Journée ressources au
Parvis Part-Dieu
Messe et rentrée
solennelle de l'UCLy

DU VENDREDI 11

AU SAMEDI 12

Rencontre nationale des
aumôniers de prison à
 Lourdes

DU DIMANCHE 13

AU MARDI 15

Session de rentrée des
prêtres à Viviers

MERCREDI 16

Messe pour la semaine
missionnaire à Saint-
Bonaventure

JEUDI 17

CA de la Fondation St-Irénée

Rencontre avec les jeunes
confirmants de La Favorite

VENDREDI 18

Conseil épiscopal
1^{ère} du spectacle *Lyon née
de la lumière*

MERCREDI 23

Messe à Saint-Bonaventure

JEUDI 24

Rencontre et intervention
au séminaire Saint-Irénée

VENDREDI 25

Rencontre avec les jeunes
confirmants de l'Arbresle

MARDI 29

Conseil épiscopal

MERCREDI 30

Messe à Saint-Bonaventure

NOVEMBRE

DU MARDI 5

AU DIMANCHE 10

Assemblée plénière des
évêques à Lourdes

—

Veillée pour la Vie

Écoute de la Parole
Homélie de
Mgr Loïc Lagadec
Prière et chants
Adoration

samedi
30 novembre
2024
à 20h

Basilique Notre-Dame
de Fourvière à Lyon



OCTOBRE

MARDI 1^{ER}

Conseil presbytéral

MERCREDI 2

Formation avec les vicaires généraux, les vicaires épiscopaux territoriaux et les délégués épiscopaux territoriaux (diacres)
Messe à St-Bonaventure

JEUDI 3

Rencontre avec les aumôniers généraux des Scouts et guides de France
Messe de rentrée de la

pastorale de la santé à Vaise

VENDREDI 4

Conseil épiscopal

SAMEDI 5

Fête diocésaine des diacres à Fourvière

DIMANCHE 6

Ordination diaconale de Jean-Baptiste Mack
Open Church

MARDI 8

60 ans de l'établissement Charles de Foucauld

MERCREDI 9

Lancement du pôle "Initiation et vie chrétienne" à la CEF

JEUDI 10

Journée des nouveaux curés
Journée des ressources

VENDREDI 11

Conseil d'administration de RCF Lyon

SAMEDI 12

Confirmations de l'institution St-Joseph de Tassin et de la paroisse de Tassin

DIMANCHE 13

Consécration du nouvel autel de Chaponost

DU DIMANCHE 13

AU MARDI 15

Journées de rentrée du presbyterium

MERCREDI 16

Rencontre avec des prêtres
Assemblée générale de l'association croyances et libertés

JEUDI 17

Rencontre avec les canonistes

de la région de Lyon

VENDREDI 18

Conseil épiscopal
Rencontre avec les jeunes de l'aumônerie du doyenné des portes du Dauphiné puis rencontre avec les confirmands

DIMANCHE 20

Messe à Sainte-Blandine

MERCREDI 23

Formation avec les vicaires généraux, les vicaires épiscopaux territoriaux et les délégués épiscopaux territoriaux (diacres)

JEUDI 24

Messe puis repas avec les prêtres résidents de *Ma Maison* à la Croix-Rousse
Rencontre avec des prêtres

MARDI 29

Conseil épiscopal

MERCREDI 30

Rencontre avec des prêtres —



OCTOBRE

MARDI 1^{ER}

Conseil presbytéral

MERCREDI 2

Rencontre des acteurs du jumelage Lyon-Antelias

JEUDI 3

Journée de recollection avec le Mouvement chrétien des retraités de Roanne
Soirée 10^e anniversaire du jumelage Lyon-Mossoul

VENDREDI 4

Bénédiction des animaux et messe de St-François-d'Assise à St-Bonaventure
Rencontre avec les représentants des Instituts séculiers

SAMEDI 5

Messe en l'honneur du Bienheureux Bartolo Longo à Ars

DIMANCHE 6

Messe et célébration du 30^e anniversaire de la

famille Saint-Joseph à Montluzin

MERCREDI 9

Rencontre du cercle St-Polycarpe

JEUDI 10

Messe pour la rentrée solennelle de l'UCLy à Saint-Martin-d'Ainay
Rencontre équipe Notre-Dame

DU VENDREDI 11 AU

DIMANCHE 13

Rencontre nationale de l'aumônerie des prisons à Lourdes

MERCREDI 16

Formation des confesseurs à la Basilique Notre-Dame de Fourvière
Réunion des équipes du Jumelage Lyon-Antelias
Visio-Conférence de la Conférence des évêques de France

JEUDI 17

Inauguration de

l'exposition des œuvres des donateurs au musée de Fourvière

SAMEDI 19 ET

DIMANCHE 20

Récollecion de préparation au mariage au foyer de La-Part-Dieu-Poissy

VENDREDI 25

Messe de la fête de Notre-Dame de Terre sainte pour les Chevaliers du Saint Sépulcre à la chapelle à Fourvière

SAMEDI 26

Messe et conférence avec l'Association des parents de prêtres, religieux et religieuses à St-Genis-Laval

DIMANCHE 27

Confirmations des jeunes du groupe Saint-Philippe-Néri à Vénissieux —

NOMINATIONS

Par décision de Mgr l'archevêque

M. Jérôme BERTOUT, diacre au service de la paroisse de paroisse Saint-Cyprien de Buisante, est nommé responsable du service d'accompagnement des prêtres et diacres aînés à compter du 1^{er} septembre 2024.

M. l'abbé Vincent FEROLDI, est nommé prêtre référent du service d'accompagnement des prêtres et diacres aînés. Il conserve ses missions de prêtre référent pour les équipes d'aumônerie des hôpitaux des Charpennes, Mermoz et Léon Bérard.

M. l'abbé Paul GIARD est nommé membre de l'équipe des exorcistes diocésains à compter du 1^{er} septembre 2024. Il conserve ses autres fonctions.

Mme Jocelyne JAMHOURI-BUSIN est nommée laïque en mission ecclésiale au service de l'aumônerie de l'hôpital du Vinatier à compter du 1^{er} septembre 2024.

M. l'abbé Yves LONGIN est nommé prêtre auxiliaire de l'ensemble paroissial Saint-Priest - Mions - Saint-Pierre de Chandieu - Toussieu depuis le 1^{er} mars 2024.

M. l'abbé Michel LOVEY est nommé délégué diocésain aux relations avec le judaïsme à compter du 1^{er} septembre 2024. Il conserve par ailleurs toutes ses autres fonctions.

M. l'abbé Eric MOUTERDE est renouvelé dans sa charge de secrétaire général adjoint de la Conférence des Evêques de France pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024 avec l'accord de Mgr l'archevêque de Lyon.

Frère Alfred SANKARA, de la congrégation « des Serviteurs des Malades » (Pères Camilliens) est nommé responsable de l'aumônerie de l'hôpital de Fourvière, en accord avec son supérieur à compter du 1^{er} septembre 2024.

FINS DE MISSION À COMPTER DU 31 AOÛT 2024 :

M. l'abbé Elie KOUSSOUBE est déchargé de ses fonctions le prêtre auxiliaire des paroisses Saint-Nicolas-des-Bords-de-Loire, Saint-Joseph-entre-Monts-et-Forêts et Sainte-Marthe-du-Nord-Roannais à compter du 31 août 2024.

M. l'abbé Yves LONGIN est déchargé de sa fonction de prêtre auxiliaire de la paroisse Saint-Philippe-de-Vénissieux depuis le 28 février 2024.

M. l'abbé Michel LOVEY est déchargé de sa fonction de vicaire à la paroisse Sainte-Blandine-du-Fleuve.

M. Pierre MIRABITO, diacre est déchargé de sa mission de responsable du service d'accompagnement des prêtres et diacres aînés ; Il conserve ses missions à la paroisse Sainte-Thérèse-des-Hauts-du-Lyonnais

M. le chanoine Daniel MURARD est déchargé de sa mission de prêtre référent du service d'accompagnement des prêtres et diacres aînés. Il conserve ses missions de prêtre référent

pour l'équipe d'aumônerie de l'hôpital Edouard Herriot et de prêtre exorciste.

Sœur Victoria ZIRRA, missionnaire de Notre-Dame-des-Apôtres, est déchargée de sa mission au service de l'aumônerie de l'hôpital du Vinatier, en accord avec sa supérieure.

M. l'abbé Louis-Ferdinand RANDRIANJAKASOA est déchargé de sa fonction de prêtre auxiliaire de l'ensemble paroissial Saint-Pothin – Immaculée Conception à compter du 31 août 2024.

Frère Francis WELLOT-SEMBA, op, est déchargé de sa mission au service de l'hôpital de Fourvière, en accord avec son supérieur.

NOMINATIONS À L'OFFICIALITE INTERDIOCESAINE DE LYON

Vu les normes du Code de droit canonique, de l'Instruction *Dignitas Connubii*, de l'Instruction sur les études de droit canonique du 29 avril 2018 et du règlement de l'Officialité Interdiocésaine,

Faisant suite au courrier de l'Officialité du 04 juillet 2024, reçu par les évêques des deux provinces ecclésiastiques de Lyon et de Clermont, leur soumettant des propositions de nominations,

Les douze évêques dont les diocèses relèvent de l'Officialité Interdiocésaine de Lyon nomment :

• Pour une durée de six ans :

M. l'abbé Bertrand CARDINNE, du diocèse de Grenoble-Vienne, vice-official.

Mme Claude BONNARDOT, du diocèse d'Annecy, défenseur du lien.

• Agréent comme avocat ecclésiastique :

M. Pierre PLANTIN, du diocèse de Grenoble-Vienne.

M. Jean CHASSAIGNE, du diocèse de Clermont.

• Renouvellent pour une durée de six ans :

Mme Anne ORECCHIONI, (Lyon), comme défenseur du lien.

M. l'abbé Patrick PEGOURIER (Lyon, Opus Dei), comme défenseur du lien.

Mme Chantal VANNEY (Lyon), comme défenseur du lien.

M. l'abbé François LAVOCAT, (Moulines), comme juge ecclésiastique.

Mme Gaëlle NAVARRANNE, (Lyon), comme juge ecclésiastique.

• Renouvellent pour une durée de trois ans :

M. l'abbé Nicolas de BOCCARD, du diocèse de Lyon, vicaire judiciaire.

Ces nominations, agréments et renouvellements prennent effet au 1^{er} octobre 2024.

Nicolas de BOCCARD, official.

Par mandement,

Robert Poinard, chancelier

—



C'est pas que des histoires !

Un podcast sur l'histoire religieuse de Lyon racontée par les enfants

Écoutez-nous sur

Spotify DEEZER Apple Podcasts podcast robot

En partenariat avec



FONDATION SAINT-IRÉNÉE



rcf.fr

RETROUVONS-NOUS

 LYON / 88.4 BOURGOIN-JALLIEU / 95.9 ROANNE / 88.3
 STE-FOY L'ARGENTIERE / 101.7 TARARE / 95.1 VIENNE / 94.7 VILLEFRANCHE / 91.7


Lyon

RCF, RADIO CHRÉTIENNE FRANCOPHONE, UN RÉSEAU DE 64 RADIOS LOCALES.



Informations sur vos abonnements

Retrouvez les actualités de l'Église, du diocèse, des paroisses, des écoles et des communautés. Et toujours, les pages "Officiel".

11 numéros par an

chaque mois dans votre boîte aux lettres !

- oui, je m'abonne 1 an (11 numéros) pour 30€
- oui, je m'abonne 1 an (11 numéros) pour 55€ (abonnement de soutien)

INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE :

Association Diocésaine de Lyon - ICS: FR27ZZZ398679

L'Association Diocésaine de Lyon vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Facile ! Réabonnement par prélèvement automatique :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal _ _ _ _ _

Ville

e-mail.....

IBAN : FR _ _ _ _ _

BIC : _ _ _ _ _

J'autorise l'Association Diocésaine de Lyon à envoyer à ma banque les instructions ci-dessus pour que celle-ci débite mon compte chaque année du montant choisi et je joins mon RIB à ce mandat.

À le / /

Signature :

J'envoie mon bon d'abonnement rempli et mon RIB (ou un chèque libellé à l'ordre de ADL-Église à Lyon) à l'adresse suivante :

ÉGLISE À LYON - 6 avenue Adolphe Max 69321 Lyon Cedex 05

Pour toute question ou tout renseignement

redaction.eal@lyon.catholique.fr

ou contactez-nous au

04 78 81 47 60



La vie pour l'éternité

Je lègue à l'Église catholique !



Coordination: www.donsetlegs.com / Crédits: Shutterstock.com - Karen - Myu - Romanau - Fotostock.com - Simon Lémann - iStockphoto - iStockphoto / iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com - iStockphoto.com

donsetlegs@lyon.catholique.fr

LYON.CATHOLIQUE.FR     **@diocesedelyon**

